



Service départemental
de communication interministérielle
de la Corrèze

Tulle, le 25 octobre 2017

COMMUNIQUÉ - PRESSE

Organisation d'une élection municipale partielle complémentaire à Chavanac

A la suite de la démission de Mme Catherine Durand, maire de Chavanac et de M. Christophe Mazière, conseiller municipal, une élection municipale partielle complémentaire doit être organisée à Chavanac.

Les électeurs et électrices de la commune de Chavanac sont convoqués le **dimanche 26 novembre 2017** en vue de procéder à l'élection de deux conseillers municipaux. En cas de nécessité, un second tour de scrutin aura lieu le **3 décembre 2017**.

Les candidatures devront être déposées à la sous-préfecture d'Ussel, 1 boulevard de la Prade, 19200 Ussel :

Pour le 1^{er} tour :

- Du lundi 6 novembre 2017 au mercredi 8 novembre 2017 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Le jeudi 9 novembre 2017 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

En cas de 2^e tour :

- Le lundi 27 novembre 2017 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Le mardi 28 novembre 2017 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Contact presse

Isabelle POUGEADE

☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

isabelle.pougeade@correze.gouv.fr

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter